

senté par mon ami de Saint-Jean-Est. J'espère que la Chambre acceptera la motion afin de conserver le nom traditionnel du ministère et rappeler son association avec l'industrie de la pêche.

M. Lundrigan: Monsieur le président, c'est un amendement simple et le ministre des Pêches et ses amis des banquettes ministérielles ne s'y opposeront pas, j'en suis sûr. Après tout, il ne fait que reconnaître une industrie qui est d'une grande importance pour l'Est du Québec, les quatre provinces atlantiques et la Colombie-Britannique. Il y a un peu plus d'une semaine, mon honorable ami de la rive sud de la Nouvelle-Écosse a proposé un amendement qui aurait assuré la nomination d'un sous-ministre des Pêches à part entière. Celui-ci serait, bien sûr, l'agent exécutif en chef chargé des affaires concernant les pêches au Canada. A l'heure actuelle, nous avons un ministre des Pêches à la Chambre des communes et celui-ci conservera son titre jusqu'à ce que le projet de loi à l'étude soit approuvé par le Parlement.

Je siége à la Chambre en qualité de député depuis deux ans et huit mois. Pendant cette période, j'ai, à plusieurs occasions, soulevé des questions concernant les pêches auprès du ministère. Il n'y a pas un député, je suppose, qui n'ait pas exprimé son inquiétude au sujet de la réduction de nos ressources halieutiques au large de nos côtes du fait de leur exploitation par l'Union soviétique, les pays scandinaves, ceux de la péninsule ibérique et, à vrai dire, tous les pays de l'Europe occidentale. Certains pays de l'Afrique du Nord projettent de pêcher le long de notre plateau continental.

• (4.50 p.m.)

Nous avons demandé instamment au ministre des Pêches de tenter de convoquer une conférence internationale, qui donnerait à notre industrie une orientation et un élan particuliers pour lui permettre d'occuper sa place légitime dans l'économie canadienne. Les pêcheurs pourraient ainsi tirer un gain convenable de leur travail, tandis que nos ressources halieutiques et maritimes pourraient contribuer comme il convient au bien-être général des Canadiens.

L'adoption du projet de loi dont le comité est actuellement saisi et qui cherche à créer un ministère de l'Environnement, tout en réduisant le ministère des Pêches à un rôle inférieur au sein du ministère proposé de l'Environnement, ravalerait sérieusement le rôle des pêches au Canada. Mon collègue de Saint-Jean-Est a fait une recommandation très simple et sincère, soit que nous redonnions, du moins en apparence, au ministère des Pêches son statut initial en rebaptisant le ministère proposé: «ministère des Pêches et de l'Environnement». Je ne trouve rien à redire à l'amendement et je suis certain que le ministre des Pêches l'acceptera avec la déférence qu'il mérite.

J'imagine que le ministre des Pêches devra bientôt s'entretenir des ressources halieutiques et marines avec les représentants de pays européens et scandinaves, ainsi que de l'URSS. Il aura moins de prestige s'il parle en tant

[M. Crouse.]

que ministre de l'Environnement chargé, d'une part, des effluents de l'usine de pâtes et papiers de l'autre côté de l'Outaouais, et d'autre part, des pêcheries de la baie Groswater ou au large de l'Île de Vancouver, selon le cas, plutôt qu'à titre de ministre des Pêches et de l'Environnement. Voilà surtout pourquoi j'appuie l'amendement.

D'aucuns prétendent que l'industrie de la pêche canadienne n'a jamais occupé le rang qui lui revenait dans l'économie du pays. Pour plusieurs raisons, je suppose. A mon avis, les gouvernements qui se sont succédé n'ont pas considéré la pêche comme une industrie capable de contribuer au développement économique du Canada. Comme industrie, on ne l'a jamais reconnue pleinement, même si, à l'origine, elle fut l'industrie de base de l'économie canadienne.

Ainsi, je puis remonter au XV^e siècle, lorsque les premiers colons sont venus en 1497 exploiter les pêches du pays aujourd'hui appelé Canada. Je suis sûr que le ministre s'est familiarisé avec toutes les histoires qu'on raconte à ce sujet depuis son accession à ce poste. Ainsi, il sait probablement comment ils se servaient de ces grands paniers—paniers non subventionnés, soit dit en passant—y plaçaient des roches, les jetaient à l'eau et les en retiraient débordant de poisson. En réalité, le poisson était tellement abondant qu'il déferlait sur la rive.

La morue est loin d'être abondante à l'heure actuelle même si, à l'occasion, nous trouvons de la merluche sur la rive. Toutefois, depuis une vingtaine d'années, les ressources halieutiques de l'Atlantique ont diminué considérablement. Le ministre occupe son fauteuil et je présume qu'il écoute le débat et qu'il doit savoir que je dis la vérité. A George's Bank, la pêche est entièrement éliminée. Sur les bancs de l'anse Hamilton, les Russes ont pris en 1968 un quart de milliard de livres de poisson. Je crois que c'est le chiffre précis, mais il est sûr que plus d'un milliard de livres de poisson ont été prises sur les bancs de l'anse Hamilton. C'est là où fraie le poisson du Labrador, qui à un moment constituait une industrie majeure.

Il fut une époque où des milliers d'équipes de quatre ou cinq hommes s'installaient l'été sur la côte du Labrador pendant quelques semaines ou quelques mois pour pêcher la morue qui allait et venait le long du littoral et qui abondait dans les baies et les anses du Labrador. Mais depuis quelques années, non seulement la Russie et d'autres pays, mais aussi le Canada, ont déclaré la guerre aux pêcheries des bancs de l'anse Hamilton, à 250 milles à l'Est de la côte du Labrador. Il en est résulté la destruction presque complète—non, je veux dire la destruction complète—des pêcheries du Labrador, enlevant le gain de millions de Canadiens.

Qu'on me permette de consigner une fois encore au compte rendu la quantité de poisson qu'on a pris aux bancs de l'anse Hamilton sur la côte du Labrador. Cette quantité serait suffisante pour assurer le fonctionnement à plein pendant 100 ans de la plus grande usine de ma circonscription avec sa capacité et son effectif actuels. Cette usine, située à Twillingate (Terre-Neuve), emploie environ 350 personnes pendant la période de pointe.